

Le monoxyde de carbone...

Un avertisseur qui pourrait vous sauver la vie.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz qui provient de la combustion de produits tels que le gaz naturel, le propane, le mazout, le charbon ou le bois, la gazoline, le kérosène,... Ce gaz, qui est très toxique, invisible, inodore et non irritant, rend sa détection des plus difficile.

Quelles en sont les sources?



- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- Les appareils de chauffage à combustion (gaz naturel, propane, mazout et le bois);
- Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- Les outils à moteur à combustion, comme les tondeuses, les souffleuses, les scies, les génératrices, lorsqu'ils sont utilisés dans un espace fermé ou mal ventilé (garage, atelier, remise).

Quelles personnes sont les plus à risque?

Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont les plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone (CO).

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Intoxication légère : maux de tête, nausées, étourdissement et fatigue.

Intoxication sévère : faiblesse, évanouissement, coma, décès.

Comment prévient-on les intoxications?

- Assurez-vous de faire vérifier vos appareils de chauffage à combustion chaque année ou selon les directives du fabricant;
- Assurez-vous du bon état de votre cheminée et de vos conduits d'évacuation de la fournaise;
- N'utilisez jamais un appareil à combustion à l'intérieur de la maison ou du garage;
- Ne laissez jamais fonctionner une automobile à l'intérieur du garage, même avec la porte ouverte.

Nous vous **suggérons fortement** d'installer dans votre maison un avertisseur de monoxyde de carbone certifié ULC que vous pouvez vous procurer dans les magasins de rénovation. Assurez-vous de lire attentivement les instructions et de vérifier fréquemment vos piles.



Que faire si vous soupçonnez une intoxication ou la présence de monoxyde de carbone?

Quittez les lieux et téléphonez au service d'urgence **911**.